CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76629** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2004

Raison sociale : AFONSO HUMBERTO SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/09/2018

Capital : 1 000 000

67 PASSAGE HENRI MALARTRE
69730 GENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 2004B00991

Siret : 479 680 076 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8014363

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240003

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 37 92 93 88 **Fax :** 04 37 92 91 04

Portable : 0603225270

Responsabilité légale :
AFONSO GROUPE (919 684 613) / DIAS FILIPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DOS SANTOS AFONSO HUMBERTO PRÉSIDENT

Site Internet : afonso-construction.fr

E-mail : s.afonso@groupeafonso.fr

Effectif moyen : 91 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 30 496 625 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	91	07/10/2025
2151	Dallage courant (Technicité courante)		09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 14:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.